

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 100 (1964)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Action en faveur de Skopje



Ces baraquements abritent des salles d'école!

vostra banque ...

SBS

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22 a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant D.S.R., place de la Gare

Un bon conseil pour vos voyages d'écoles 1964

Profitez d'une éventuelle visite de l'Expo pour effectuer un retour par le col de la Gemmi.

Avec le téléphérique Loèche-les-Bains - Col de la Gemmi, 1410 m jusqu'à 2322 m, vous montez en 8 minutes jusqu'à la hauteur du col.

Au Sporthotel Wildstrubel, col de la Gemmi, 2322 m, vous pouvez dormir tranquillement et profiter d'une bonne cuisine.

Prix spéciaux pour écoles et sociétés.
Prospectus et liste des prix à disposition.

Tél. (027) 5 42 01 Fam. de Villa.

LAVANCHY SA

**Transports
et voyages internationaux**

LAUSANNE VEVEY MORGES

La bonne adresse
pour vos meubles

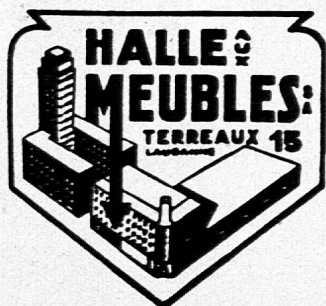


**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

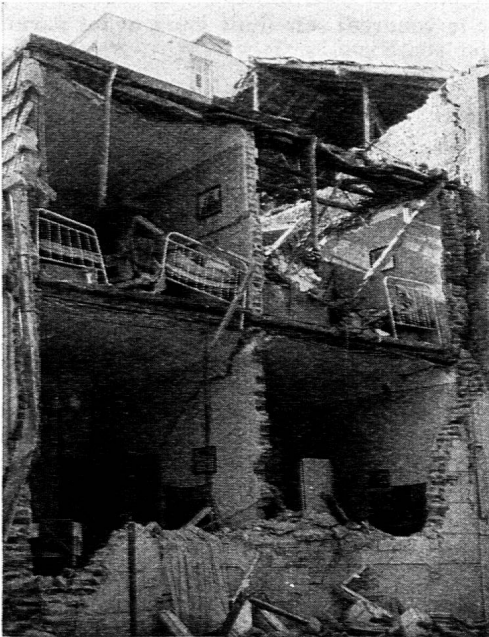
Timbres de la Caisse suisse de
voyage, gratuits contre les bul-
letins de garantie placés dans
chaque paquet de

Pâtes de Rolle

**restaurant
self-service
la Rochelle**

entrée par
les
Grands Magasins
AUX EPIS D'OR
rue du Commerce

Un dernier mot en faveur de l'action pour Skopje



Lorsqu'un deuil brutal frappe une famille, les parents se rassemblent, les amis expriment leurs condoléances, fleurs et couronnes affluent, et ces manifestations de sympathie apportent peut-être à la famille quelque consolation. Mais, quelques semaines ou quelques mois plus tard, les difficultés deviennent insurmontables et bien rares sont ceux qui continuent alors leur aide ou leur soutien.

Il en est de même lors d'une catastrophe publique comme celle de Skopje. Certes, les premiers secours sont précieux et, dit le proverbe, qui donne vite donne deux fois. Bien loin de minimiser cette aide de la première heure, le plasma, les vaccins, les équipes sanitaires, les tentes, les couvertures, les baraquements provisoires et tant d'autres choses ont été extrêmement utiles. Mais aujourd'hui, il reste encore tant à faire que la capitale macédonienne a absolument besoin d'une collaboration efficace. Sans doute, tout ce qui a pu être réparé par des particuliers débrouillards ou par les équipes officielles l'a été, souvent à titre provisoire, des abris temporaires ont été créés, l'esquisse de nouveaux quartiers définitifs est prête et certaines réalisations sont en cours, mais toute la population vit dans des conditions vraiment difficiles et le provisoire ne peut durer.

Le domaine scolaire n'échappe pas à la situation générale. La situation va se trouver aggravée à la prochaine rentrée par le fait que 2500 élèves, évacués dès le début, vont revenir rejoindre leur famille. Le nombre des classes est tout à fait insuffisant. Certaines, réparées plutôt mal que bien, vont être évacuées — l'enseignement se donnera sous tente — pour permettre une restauration plus durable. La photographie de la couverture montre des baraquements utilisés en Grande-Bretagne pendant la guerre et qui servent à Skopje de salles de classe; c'est évidemment une solution,

mais l'inconfort et le manque d'adaptation de ces locaux, sans compter leur laideur, les rendra aussi peu pratiques en été qu'en hiver.

L'idée du groupe suisse de l'Union parlementaire d'offrir à la ville de Skopje une école suisse de 16 classes avec locaux annexes me paraît particulièrement heureuse: c'est une aide utile, directe, efficace et je souhaite que le peuple de chez nous, si comblé par la surchauffe, accepte ce devoir de solidarité et se montre assez généreux pour que l'école puisse être complètement équipée et que même il soit possible d'en offrir deux.

Peuple suisse, laisse parler ton cœur!

G. W.

Sciences et jeunesse à l'Expo

Les jeunes visiteurs trouveront dans le secteur « Eduquer et créer » de quoi satisfaire leur appétit naturel pour les questions scientifiques et techniques. En collaboration avec les grandes firmes industrielles du pays et les universités, le Fonds national pour la recherche scientifique a en effet aménagé un local de 500 m² environ où tous les visiteurs pourront, s'ils le désirent, mettre eux-mêmes la main à la pâte. Dans ce « Laboratoire des jeunes », plus de cinquante emplacements de travail seront à leur disposition, chacun permettant de réaliser une expérience dans un domaine particulier de la science. Tandis que les plus simples seront à la portée des élèves primaires les plus âgés, d'autres exerceront la sagacité des gymnasiens et même des étudiants.

Au centre de la salle, le domaine des sciences économiques et sociales, voire juridiques. Ailleurs, des montages astronomiques montreront ce que peut réaliser un amateur. Les mathématiques, pures ou appliquées, ne seront pas oubliées, ni bien entendu la physique, la chimie et ses plus récentes applications dans le domaine des plastiques. La biologie humaine et animale, enfin, complétera ces thèmes d'un inépuisable intérêt pour de jeunes visiteurs curieux de science et de technique.

Pour permettre une préparation rationnelle de la visite, une brochure de 48 pages a été éditée, présentant sous une forme condensée les notions et explications indispensables à la compréhension et à la conduite des expériences. L'achat en est vivement recommandé aux maîtres et élèves désireux de s'attarder dans ce paradis scientifique. Il suffit pour cela de verser 1 franc au CCP VIII 2623, Schweizerischer Lehrerverein Zurich, en mentionnant au dos du bulletin « Science pour la jeunesse ».

D'autres part, les maîtres qui voudraient travailler en classe ou en groupe au laboratoire pourront recourir aux services de démonstrateurs en écrivant jusqu'à l'ouverture de l'Expo à l'adresse ci-dessus. Dès l'ouverture, il suffira de s'annoncer à l'office de renseignements de la section « Eduquer et créer », n° 24.5 b.

VAUD

VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Pour une meilleure Ecole vaudoise

C'est ce titre qui introduisait l'article de Martinet dans le No 10, et c'est lui qui traduit les aspirations profondes de tout le Corps enseignant ; « A propos de la structure de l'Ecole vaudoise » résume les idées de Marcel Barbey seulement.

Réd.

A propos de la structure de l'Ecole vaudoise (fin)

Qui agit réellement ?

Le DIP (pourquoi pas Département de l'Education publique ?). On y pense que ce n'est pas de son ressort. Le Département de l'intérieur ? Le Service de l'enfance est débordé, et ne peut s'occuper de prévention sociale. Demandez l'appui des communes. On se rejette la balle et, ce qui est plus grave, on freine les initiatives en ignorant le problème.

Quel problème ? Toute l'action à développer pour assurer une véritable préparation des enfants à la vie. Tout le problème de l'éducation, de la prévention sociale, de la sage utilisation du temps en classe et hors de classe, ce qui implique une optique résolument nouvelle : *Mettre l'ENFANT et non l'écolier au centre de tout projet de réorganisation de l'école.*

Ce n'est pas seulement un souhait, mais un **cri d'alarme.**

Nous répétons qu'il faut agir de toute urgence, à l'école et hors de l'école !

Qui, nous ?

Une poignée d'enseignants, de praticiens, alarmés par un état de choses inquiétant, et qui œuvrent, sans supplément de salaire et sans indemnités de déplacement, qui prennent des responsabilités plus lourdes que leur travail professionnel. Pour s'occuper de qui ? D'élèves de nos écoles (primaires, supérieures et secondaires). Des praticiens placés chaque jour en face de « cas » réels et qui tentent de limiter les effets de la vie moderne sur les enfants de nos principales localités, en leur préparant des vacances enrichissantes. Etant les seuls à attaquer le mal à sa racine, ils ont le droit et le devoir de parler. Merci aux collègues qui les appuient et les approuvent.

Le piètre « rendement scolaire » de certains enfants vous déçoit ? Essayez de déceler les véritables causes de leur comportement négatif : problèmes familiaux, personnels, affectifs, solitude ou abandon, faiblesse ou indisponibilité des adultes, etc., tout cela les désarçonne.

Remettez-les en selle, si vous pouvez, et faites qu'on ne les retrouve pas à Vennes, au Châtelard, aux Mûriers, à Echichens, à Serix ou ailleurs.

Pour notre part, nous éprouvons quelque apaisement à avoir entrepris, envers et contre tout, une action sociale qui a fait ses preuves, en faveur de gars (400 environ) de 13 à 15 ans (et même 18 ans). Mais, hélas, c'est insuffisant.

Pour déployer une telle action sur une vaste échelle, il n'y a qu'un moyen : *l'appui efficace des autorités cantonales et communales.* Pas question d'étatisation, mais

élargissement de l'effort éducatif, au profit des enfants de tous les milieux.

Former des hommes et des femmes aptes à s'intégrer dans la société, c'est un objectif plus élevé que la simple course aux moyennes. Or, l'activité scolaire ne suffit pas à cet effort éducatif. Il est temps de réaliser l'éducation continue, prise en charge par la société. Il faut fournir aux enfants l'occasion de vivre en collectivité, d'avoir des contacts plus vivants et moins factices que ceux qu'il connaît en classe, afin de lui faciliter l'intégration sociale, de même que le bon emploi de ses loisirs.

« L'avenir de l'homme dépend en grande partie de la manière dont il sait occuper ses loisirs » (Congrès de Genève 1958 !)

En attendant l'Ecole romande, et pour que l'Ecole vaudoise s'adapte aux temps actuels et futurs, il ne suffit pas de mettre en place une structure nouvelle, il faut augmenter le rayonnement de l'école.

Préparez, conjointement à cette structure nouvelle, un équipement permettant une action éducative beaucoup plus généralisée.

Activités parascolaires

L'école moderne a besoin de services annexes animés du désir de servir la jeunesse : activités parascolaires, centres de loisirs, clubs, bibliothèques (voir Bibliothèque enfantine de Lausanne, avec son activité parallèle de travaux manuels), terrains de jeux et de sports, avec des moniteurs conscients de l'importance de leur tâche. Un système scolaire dans lequel le principal intéressé, l'enfant, soit au centre des occupations et non seulement des préoccupations.

Plusieurs départements sont intéressés à l'enfance : Département de l'instruction publique (Education publique), Département de l'intérieur (Service de l'enfance, prévoyance sociale). Il faut promouvoir une collaboration plus active entre les offices et services tels que : service médico-pédagogique, service de l'enfance, services de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, tuteur général, EPGS (IP) et même Chambre des mineurs.

Un exemple à suivre : Le Département genevois de l'instruction comprend un Office de la jeunesse, avec un Service des loisirs, auquel l'Etat a versé plus de deux millions de francs, en faveur des colonies de vacances et des places de jeux, un Service social, un Service de protection de la jeunesse (correspondant à notre Service de l'enfance), un Service d'études, de documentation et d'information, etc. La conférence des chefs de service coordonne les activités de l'Office et assure la liaison avec l'Office cantonal de la formation professionnelle (Département du commerce, de l'industrie et du travail).

Recherchons la cohésion des efforts trop dispersés et appuyons fortement les initiatives privées œuvrant pour l'enfance.

Souhait

Puissions-nous connaître une école vaudoise organisée de façon telle qu'elle rayonne davantage, qu'elle soit « vivante », qu'elle constitue un véritable cadre de vie, qu'elle compense ce que certains élèves ne connaissent pas à la maison. Qu'elle aille de l'avant sans avoir le regard rivé sur le rétroviseur. Qu'elle soit ouverte vers la vie et que la vie la tonifie. Qu'elle tienne davantage compte de la psychologie de l'enfant. Elle travaillera alors beaucoup plus en profondeur pour favoriser l'épanouissement des personnes humaines en devenir.

Rénover. Innover, sans mépriser le passé, croire et créer avec une audace réfléchie. Ne pas tout bouleverser, mais adapter aux circonstances d'aujourd'hui et de demain. Eduquer, c'est prévoir. C'est conduire et diriger et non pas se laisser remorquer.

Pour qu'un tel programme se réalise, ne faut-il pas voir au-delà d'une simple réforme de structure ?

Il s'agit d'une responsabilité à assumer.

M. Barbey.

Section de Morges

† Madame Gabrielle BESSON, membre honoraire

Le mercredi 25 mars 1964 ont eu lieu les obsèques de Mme Gabrielle Besson, décédée après une cruelle maladie, le 22 mars. La défunte était domiciliée à Morges depuis 1925, date où, en compagnie de cinq camarades et un instituteur, elle fut nommée institutrice. Ce décès met un point final à une longue carrière, toute de dévouement et d'amour à la cause des enfants. Elle laisse, auprès de ses nombreux amis et anciens élèves, le souvenir d'une femme charmante, toujours serviable et foncièrement bonne. Elle savait, dans la vie comme à l'école, allier la fermeté à la douceur. Son tempérament d'artiste lui permit de s'adonner avec succès à la poésie, à la musique et à la peinture. Bre-

vetée en 1908, elle fit encore, après sa retraite, quelques remplacements très appréciés. La SPV présente à ses parents et amis ses sincères condoléances.

J. P. Paccaud.

On cherche pour un jeune gymnasiens de 18 ans,

pension dans une famille d'instituteur

à Lausanne ou aux environs, du 13 juillet au 8 août 1964.

Ecrire à Mlle M. Magnenat, 16, rue Etraz, Lausanne.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire.

jusqu'au 18 avril 1964

DENENS : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

ÉPENDES : Institutrice primaire.

GRENS : Institutrice primaire.

PALÉZIEUX : Institutrice primaire.

PULLY : Maître de classe supérieure. Les candidats sont priés d'informer le directeur des écoles de leur postulation et de s'abstenir de toute autre démarche.

RENENS : Maître de classe de développement.

CHEssel - RENNAZ - VILLENEUVE : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Exposition nationale suisse, Lausanne 1964

La paroisse de Prilly-Lausanne va inaugurer prochainement son nouveau centre paroissial. Celui-ci comprend un foyer permettant d'accueillir les jeunes venant visiter l'Exposition nationale. Il a été prévu à cet effet des dortoirs avec lits de camp. Ce centre paroissial est également aménagé pour assurer la restauration.

Prilly se trouve à l'ouest de Lausanne, à 20 minutes à pied de l'entrée principale de l'Expo.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, s'adresser au Centre paroissial de St-Etienne, Case postale, Prilly (Vaud).

GENÈVE GENÈVE

UIGM — Composition du comité pour 1964

Président : Raymond Hutin, Dardagny, 42.27.51.

Vice-présidents : Georges Gallay, Vernier, 8.96.22 ;

Mario Soldini, 28, av. Pierre-Odier, Genève, 36.06.02.

Membres : Philippe Genequand, 37, ch. Dégallier, Versoix, 55.15.54 ; Etienne Fiorina, Céligny, 8.67.92 ; Pierre Haubrechts, 82, ch. du Renard, Aire, 33.40.46 ; Jean-Jacques Probst, 61, rue Prévost, Martin ; Denis Perrenoud, Cartigny ; Gilbert Racine, 43, rte de Veyrier, Carouge, 42.33.57 ; Gustave Jenny, 138, ch. d'Aire, Aire, 34.16.20 - 33.78.40 ; Charles Mathiss, Ecole de Satigny, 53.11.63 ; Bernard Privat, 8, rue Miléant, Genève, 44.98.64 ; Michel Hagmann, 8, av. de Thônex, Chêne-Bourg, 35.47.01 ; Jean-Jacques Maspero, Collonge-Bellerive, 52.19.50 ; Pierre Arnoux, 4, Lombardes, Versoix, 55.18.04.

Association antialcoolique du Corps enseignant genevois

Assemblée générale annuelle

le mercredi 22 avril 1964, à 18 heures, à la Taverne de la Madeleine, rue Toutes-Ames 20, au premier étage.

Ordre du jour :

1. A 18 heures, présentation des rapports administratifs.

2. A 19 heures, repas en commun. — Prix : 5 fr. — Les participants au repas sont priés de s'inscrire auprès de M. H. Coeytaux, téléphone 34 29 36.

3. A 20 h. 30 : A la Salle Centrale, rue de la Madeleine 10, au premier étage.

Conférence de M. le Docteur P. Schmidt :

« Voyage d'un médecin abstinant dans le nord de l'Inde » (avec de beaux clichés en couleurs).

« Terre des Hommes »

Fondé à Lausanne, ce mouvement a maintenant une section genevoise autonome à laquelle collaborent déjà activement quelques-uns de nos collègues.

Rappelons le but de « Terre des Hommes » : aider directement et immédiatement les enfants misérables qui échappent au secours des grandes organisations de charité.

Très souvent, ces enfants infirmes ou malades graves sont soignés en Suisse. Il est donc possible de correspondre avec eux ou même de les voir.

Bien entendu, il faut de l'argent (énormément d'argent pour payer les frais d'hospitalisation. C'est pourquoi « Terre des Hommes » organise par exemple des ventes d'oranges. Nous-mêmes, membres du Corps enseignant genevois, pouvons apporter une aide efficace

à ces enfants en participant à une vente de livres organisée en collaboration avec « Plaisir de lire ». Quatre livres sont proposés à l'achat des élèves et de leurs parents :

Terre des hommes, de St-Exupéry

Lettres de mon Moulin, de A. Daudet

Livre de Blaise, de P. Monnier

Hommage au Général Guisan.

Les collègues que cette action intéresse, recevront directement dans leur école un exemplaire de chacun de ces livres pour les présenter concrètement à leurs élèves. Il suffit de téléphoner à M. Meuwly, tél. 33 32 24 aux heures des repas.

NEUCHÂTEL

Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire

La SNTM et RS a tenu son assemblée générale annuelle le 7 mars dernier, le même jour que la Société pédagogique.

Du rapport du président Paul Perret, nous extrayons les renseignements suivants :

L'effectif actuel de la société est de 352 membres.

Sur les neuf cours prévus au programme, huit ont pu être organisés durant l'exercice. Le neuvième : « Centre d'intérêt : la musique » a été reporté en janvier 1964.

Les cours suivants ont donc eu lieu :

Calcul (Cuisenaire) dirigé par M. Jaquet, 91 participants ; dessin (nouvelles techniques), M. Rutti, 15 participants ; dessin (Néocolor), G. Baillod, 66 participants ; dessin (animaux), A. Billeter, 38 participants ; sciences (circulation du sang), E. Laurent, 14 participants ; géographie, G. Falconnier, 21 participants ; instruction civique, P. von Allmen, 22 participants ; travaux sur métal, W. Galland, 16 participants.

C'est donc un total de 283 membres qui se sont intéressés aux cours proposés, ce qui représente plus des trois quarts de l'effectif.

Le président et son comité sont réélus par acclamations. En voici la composition pour l'exercice 1964-1965 :

Président : Paul Perret ; Adm. des cours : Charles Guyot ; Caissière : Mlle Hélène Péter ; Secrétaire : Willy Jeanneret ; Membres : Mlles Ginette Pellaton, Francine Golay, MM. Willy Galland, Eric Paurent, G.-A. Aeschlimann, Fred Siegenthaler, Ernest Schulze.

Le programme d'activité pour 1964 que les membres ont reçu et qui a paru dans l'« Educateur » a l'heur de contenter chacun. Plusieurs suggestions intéressantes sont faites pour l'an prochain.

Séance vivante, intéressante et vivement menée, l'heure qui nous était accordée dans le cadre de la journée fut bien employée.

Recrue

Mlle Thérèse Frochaux, institutrice au Landeron, vient d'entrer dans la SPN. Qu'elle y soit la bienvenue !

W. G.

Des rapports de section sur leur activité en 1963

Neuchâtel. M. R. Duckert donne son dernier rapport puisque le voilà passant au C.C. et cédant la présidence à M. F. Nussbaum.

Séances générales peu nombreuses : trois. En revanche, le comité, loin d'être inactif, s'est réuni huit fois.

En une sortie d'été, « la troisième du genre », les participants étaient conduits à travers le Seeland, sur les traces de nos ancêtres, Romains, Burgondes, châtelains de Fenis et autres, et se terminait à Büren, juste à temps pour voir l'église avec son clocher (ce dernier en effet s'effondrait quelques jours plus tard).

Décès à signaler : Au début de l'année, nous avons le chagrin d'apprendre la mort de notre collègue Jean-Pierre Brandt. La perte de cet ami encore jeune qui, à côté de son enseignement, menait de fructueuses recherches universitaires, nous a profondément affectés et nous pensons à la douleur de son épouse et de ses jeunes enfants.

Membres : Le président constate à nouveau le déséquilibre dans l'effectif des membres selon qu'ils sont à la ville ou à la campagne. « Notre section tend à devenir de plus en plus hydrocéphale. Nous avons pourtant cherché à établir le contact et nous comptons beaucoup sur les quelques collègues qui restent fidèles à la campagne pour nous amener de nouvelles recrues. »

Ici reviendrait la mention des grandes questions que le C.C. a soumises aux sections et qui ont été déjà traitées dans des rapports déjà parus. Il serait fastidieux d'y revenir ici.

M. Duckert remercie le directeur de l'énergie qu'il met à défendre l'école primaire et de sa sollicitude à l'égard des collègues dans la difficulté.

Allocations de résidence : Il nous a été agréable d'apprendre que, malgré ce qu'on pouvait craindre un instant, le Conseil communal n'était nullement décidé à nous lâcher. Le malencontreux projet du DIP qui était d'ailleurs celui des villes du Haut a été retiré de l'ordre du jour de la session du Grand Conseil. Mais nous suivons la question de près.

Examens d'entrée en Ire latine et scientifique. Chacun s'est accordé à trouver que tout avait été mal emmanché. Le C.C. s'est occupé de la question et aura encore à intervenir.

Caisse de remplacement : Nous pensons qu'il est temps d'abandonner la somme de 2 fr. à verser pour chaque jour de remplacement et que l'on devrait admettre une franchise de 2 ou 3 jours, comme c'est le cas chez les maîtres secondaires.

Formation accélérée du corps enseignant : Si les futurs collègues suivant cette formation bénéficient de certains avantages, le reste du corps enseignant devrait aussi en avoir la faveur. Exemples : S'ils sont dispensés du travail de fin d'étude, que ceux qui suivent la filière

normale le soient aussi. S'ils sont exonérés d'une partie de la cotisation de rachat à la Caisse de pensions, que le reste du C.E. le soit aussi lors de revalorisations éventuelles...

Le président, après avoir remercié ses collaborateurs de leur assiduité, de leur excellente esprit d'équipe, de leur participation efficace, de leur patience et de leur bonne humeur, termine par des vœux de plein succès au comité fortement renouvelé qui prendra la relève.

W. G.

JURA BERNOIS

Synode d'hiver de la section de Delémont

Mardi, 10 mars 1964, s'est tenue à l'Ecole normale de Delémont l'assemblée synodale d'hiver du Corps enseignant de la Vallée.

Récital de piano : Pour débiter, M. Henri Monnerat, instituteur à Courchapoix, interpréta avec talent deux morceaux de choix. En le félicitant, le président de la section, M. Willy Girard, instituteur à Courroux, lui souhaila un brillant avenir musical.

Rapport du président

Bienvenue : Dans la halle de gymnastique de l'Ecole normale, le président ouvrit la séance en excusant MM. Joset, inspecteur, Turberg, maître à l'Ecole professionnelle, Bernard Chappuis, caissier, et le Corps enseignant secondaire de Bassecourt, tous retenus par leurs obligations professionnelles.

M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale, après avoir souhaité la bienvenue aux participants expliqua le but de son invitation : faire mieux connaître son école, ses nouvelles constructions, tenir au courant des techniques employées.

Hommage aux disparus : L'assemblée se leva pour observer une minute de silence à la mémoire de Mme Angèle Beuchat, institutrice retraitée, Develier, de M. Bernard Houlmann, instituteur retraité, Courroux, et de M. Jules Surdez, père de M. Denis Surdez, instituteur à Bassecourt.

Vingt-cinq ans d'enseignement : Le président félicita MM. Pierre Bregnard, Courroux et Jean Rebetez, Bassecourt, pour ce jubilé.

Synode d'été : Il fut supprimé, le système de course-surprise n'ayant tenté que peu de membres. En dévoiant le but et le programme, le président suscita quelques regrets ; il s'agissait de la visite de la fabrique de porcelaine de Langenthal, suivie d'un dîner, puis d'un super-concert à Bienne.

Synode extraordinaire : Il s'est tenu à l'aula du Collège de Delémont, le 23 janvier 1964. Les membres avaient été convoqués afin d'émettre d'éventuelles propositions pour la révision de la loi scolaire. M. Gaston Brahier, instituteur député, exposa d'une façon claire et complète les changements prévus.

A la suite de la discussion, l'assemblée vota deux résolutions :

1. Que l'enseignement de la langue allemande soit rendu obligatoire dans les classes françaises dès la 7e année.

2. Qu'un enseignement cinématographique soit introduit en 9e année et poursuivi dans les classes de perfectionnement.

SPJ

Concernant la création d'une Ecole normale à Bienne, la SPJ faisant suite à une demande de la section, a répondu qu'elle n'avait pris aucune disposition lors de cette affaire.

Congrès : La préparation du Congrès se poursuit. Deux membres de la section y travaillent activement : il s'agit de MM. Pierre Rebetez, rapporteur officiel et Jan Sommer, instituteur à Vermes.

Admissions

MM. Pierre Schaller, Delémont ; Gino Perrot, Jacques Simonin, Glovelier ; Gilbert Lovis, Rebévelier ; Gabriel Rossé, Soyhières ; Claude Barras, Le Foyer jurassien ; J.-P. Boegli, Delémont ; René Oswald, Roger Jardin, maîtres à l'Ecole professionnelle. Mlles Emmanuelle Hof, Delémont ; Béate Walther, Courroux ; Denise Wermeille, Montavon ; Danielle Richon, Soyhières ; Mme Sonia Boegli, Delémont.

Elections statutaires

Trois membres du comité de section arrivent au terme de leur mandat. Il s'agit de MM. Willy Girard, président, Bernard Chappuis, caissier, Roland Cattin, assesseur.

L'assemblée nomme pour les remplacer MM. J.-P. Boegli, Delémont, Maxime Schaller, Vicques, Laurent Bourquard, Courroux.

Au nom de l'assemblée, M. Abel Babey, Delémont, remercie le président et les membres démissionnaires pour leur activité au sein du comité de section.

Subsides

L'assemblée vota ensuite la perception d'une cotisation supplémentaire de 10 francs en faveur du Home d'étudiants de Berne.

Cours de perfectionnement

Sur proposition du comité, appuyé par M. Petermann, inspecteur, l'assemblée refusa la création d'une commission chargée d'étudier les désirs du Corps enseignant en matière de perfectionnement, la Commission des moyens d'enseignement répondant déjà à ce but.

Traitements

L'assemblée vota encore une résolution par laquelle elle demande au Comité cantonal d'user de son influence afin de faire activer la loi sur la révision des traitements, la compétence pour l'adaptation des salaires était laissée au Grand Conseil.

Protestation

Puis après une discussion animée, l'assemblée vota la proposition d'envoyer une lettre à M. Haegeli, président de la SPJ, pour protester contre son silence lors de la séance d'information du « Comité de vigilance démocratique », des membres de cet organisme s'étant permis de demander des mesures d'exception contre certains instituteurs, mesures contraires à la liberté d'opinion et d'expression garanties par la Constitution cantonale. Un double de la protestation sera envoyé aux sections jurassiennes.

Assemblée de la caisse d'assurance

Celle-ci, présidée par M. Ernest Corbat, instituteur à Courtételle, réélit le comité de district. Il se com-

pose de MM. Ernest Corbat, président, Edmond Bourquard, Delémont, secrétaire, Antoine Comte, Bassecourt, suppléant. MM. Rémy Membrez, Delémont et Pierre Bregnard, Courroux restent délégués.

Prestations en nature : M. Bernard Wilhelm, Delémont, accepta ensuite de représenter à nouveau la section dans la Commission de district pour la réestimation des prestations en nature.

Cours de dessin

La section entendit ensuite une intéressante causerie de M. Laurent Boillat, maître de dessin au Collège et artiste de valeur, sur un cours de dessin destiné aux élèves de tous les degrés. Pour appuyer sa méthode, une importante collection de dessins, exécutés selon ses directives avait été exposée.

En le remerciant d'avoir mis son expérience au service de ses collègues, M. Girard, président, souhaite que ce cours de dessin soit édité le plus rapidement possible.

Détente

La partie récréative se déroula au Restaurant du Mexique, où fut servi un copieux repas.

mc

DIVERS

Service de placement SPR

1. Jeune Anglaise de 18 ans désire être accueillie dans famille de langue française, 6-8 semaines cet été.

2. Etudiant allemand, 17 ans, désire passer 4-5 semaines dans famille cultivée, l'été prochain.

3. Idem, gymnasienne de Salzbourg.

Dans les trois cas, on payerait la pension demandée et aiderait la famille (ménage, leçons).

Offres au trésorier SPR.

Echanges d'appartements

75 collègues hollandais, huit danois, et huit de différentes villes suisses, désirent échanger leur appartement avec un collègue de Suisse romande pendant l'été

1964. Un collègue secondaire de Saint-Gall désire fréquenter un cours de vacances à Lausanne, Genève ou Neuchâtel, quatre à cinq semaines entre le 6 juillet et le 8 août, et cherche échange de logement avec un collègue d'une des villes précitées ou environs.

Offres au trésorier SPR.

A. P.

Un collègue appenzellois (Teufen, Rh. ext.) désire faire un échange d'appartement pour les prochaines vacances d'été (5 juillet - 8 août) avec un collègue de la région Vevey - Montreux.

S'adresser à A. Veillon, président SPR, Colondalles 18, Montreux.

La longue-vue

Voir loin, mais y arriver vite? Par le chemin le plus court? Avec les conseils lucides de la **BANQUE CANTONALE VAUDOISE!**

EXPO

Instituteurs, institutrices, vous trouverez au nouveau centre paroissial de Prilly-Lausanne, couchés et restauration à prix avantageux.

Réservation : Centre paroissial de St-Etienne, Case postale, Prilly.

Instituteur Suisse alémanique,

qui va prendre un travail dans une école au Congo en automne 1964, cherche une place pendant ce temps libre dans une école primaire ou secondaire.

Veillez vous adresser à **M. R. Waldvogel**, instituteur, Tällistr. 4, Schaffhausen 7.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

La lecture fouillée du mois...

Les hommes de la route

Pendant deux années, dans les châtaigneraies, les pentes de bruyères, les petits prés et les sombres masses de sapins, surgit la nouvelle route.

Elle partit d'abord à travers les prairies et les pompiers, en rampe douce, comme un être vivant, volontaire mais calme. Puis elle entra dans la vallée étroite pour grimper en lacets vers les hautes crêtes.

Des équipes marchaient avec elle, remuaient la terre, coupaient les arbres, creusaient les rochers à coups de mines, bâtissaient des ponts sur les torrents et les précipices. Sous les rochers, au creux des arbres, aux couverts des taillis, des bêtes couraient, surprises ; des serpents s'écrasaient sous des roches précipitées ; une grande odeur de terre violée, violente et riche s'élevait sur les pentes.

Les équipes riaient et s'acharnaient à bousculer ces landes, ces forêts, ces rocailleries stériles. Une longue bande de terre s'aplanissait et s'allongeait, comme pour se soumettre, devant des hommes bruns, coiffés de feutres noirs cirés par la pluie et les traces de doigts en sueur ; des hommes trapus, en bras de chemise, au col ouvert, sans cravate, avec des poitrines noires ; des hommes solides, chaussés de gros souliers cloutés plus forts que les granits ; des hommes en costume sans âge, faits pour les grands travaux, amis du soleil et de la pluie et marchant durement sur les pierres dures.

André Chamson

Questionnaire :

1. A quelle partie du texte attribues-tu le titre : « la route » ?
2. Même question : « les hommes » ?
3. Relève les verbes de la lecture qui feraient croire que les chemins sont des êtres vivants ?
4. Fais de même pour les adjectifs.
5. Dessine un profil de la nouvelle route.
6. Rien n'arrête les hommes. Une phrase le montre spécialement bien. Relève-la, souligne les verbes et les compléments d'objet.
7. Combien de fois l'expression « des hommes » revient-elle dans le dernier alinéa ?
8. Ce sont des hommes ..., ..., ..., ..., ..., ..., ..., ...
(8 adjectifs)
9. Chez qui l'avance de la route provoque-t-elle des frayeurs ?
10. Relève une expression qui fait penser que la construction de la route n'a pas lieu dans notre pays.

Pour le maître

Étudions plus en détail le 3^e alinéa (élèves de 3^e année).
Évoquons le travail de ces équipes.

Deux parties : les hommes — les bêtes.

Relisons la 1^{re} phrase. Quelle impression s'en dégage ? Travail intense, activité débordante.

Pourquoi cette impression ? Travaux très divers, exécutés simultanément, menés de front. En outre, travaux bruyants.

Énumérons : bruit des pelles mécaniques, des perforatrices, des compresseurs, des tronçonneuses, des mines, des concasseurs, des bétonnières, des camions transporteurs, voix d'hommes, commandements, ordres, cris...

Par quel procédé l'auteur rend-il cette animation ? En usant de propositions courtes, juxtaposées ; en éliminant le sujet, ce qui permet chaque fois d'appuyer sur le verbe.

« Des équipes marchaient avec elle » : dans ce paysage quasiment désertique, la route s'allonge chaque jour, s'étire comme un serpent, escalade les pentes, entourée de son escorte attentive à lui ouvrir le chemin. Cette route vit. Elle marche.

Quelle terre remuent les ouvriers ? La terre de la montagne, caillouteuse, rocailleuse, stérile, aride, pauvre, improductive...

Quels arbres coupent-ils ? Mélèzes, sapins, pins, aroles...

Pourquoi creusent-ils les rochers ? Pour aménager des surplombs, des balcons, pour forer des tunnels et des galeries (torrents, avalanche pour se procurer les pierres et les pavés nécessaires, murs de soutènement, empiérement des virages, etc.)

Rien ne les arrête, rien ne leur résiste. Qu'affrontent-ils encore victorieusement ? Les torrents et les précipices.

Où voyait-on l'an passé, où voit-on encore semblable activité, pareil empressement ? Sur les chantiers des autoroutes ou de l'Exposition nationale.

Quelles qualités ces travaux exigent-ils ? Santé, force, intelligence, sang-froid, courage, endurance.

Citons quelques animaux de la montagne : marmottes, bouquetins, chamois, lièvres et perdrix des neiges, aigles, serpents...

Lesquels vivent sous les rochers ? Au creux des arbres ? Dans les taillis ?

Pourquoi voit-on rarement des bêtes sauvages, en montagne ? Elles se mettent à couvert, au passage de l'homme, puis reprennent leur liberté.

La montagne, d'ordinaire, est synonyme de silence, de paix, de solitude, de sécurité. L'homme, guère redoutable, c'est le montagnard, le promeneur, le touriste, l'amateur de fleurs, le douanier, le braconnier, bien sûr aussi.

Pourquoi, dans ce texte, les bêtes sont-elles surprises ? Par la persévérance de l'homme, par son acharnement impitoyable, par sa frénésie, par tout ce déploiement de forces : il occupe le terrain !

Où cherchent-elles un refuge ? Dans la fuite, abandonnant leur tanière.

Que sent-on au voisinage de la route ?

En résumé : la nature, surprise, tente vainement de résister. La montagne doit se soumettre.

Il sera intéressant d'étudier le portrait de ses vainqueurs, que l'on imagine puissants et superbes, et qui ne sont pourtant que des obscurs, des errants, généreux dans l'effort, fraternels dans le danger.

Recherche de vocabulaire

1. Suffixe AIE = l'endroit où croît telle plante.

Quels végétaux croissent donc dans les châtaigneraies, les pinaies, les boulaies, les houssaies, les coudraies, les frênaies, les jonchaies, les roseraies (et les roselières ??), les palmeraies, les fougeraies, les oseraies, les saulaies, les chênaies, les pommeraies ?...

2. Suffixe ET (ETTE = petit(e)).

a) Qu'est-ce qu'un bouquet (bois), un rouet, un signet, un carnet (cahier), une cassette, une burette (buire ou buie), une miette ?

b) Cherche le diminutif de : laes - corps - bal - bac - lune - fosse - fourche - chausses - casque.

La route alpestre

Etablir le tracé, le devis ; choisir un terrain sûr, une pente ensoleillée ; épargner les terres cultivées. Travailler durant la belle saison, une période d'intense activité suivie d'un ralentissement ; la main-d'œuvre, le nombre des ouvriers varie ; la cantine, les baraquements, le contremaître, l'ingénieur.

La chaussée, sa largeur, ses extrémités, la rampe, la pente, les virages, les lacets ; tailler dans le roc, une pierre de qualité ; éviter les pierriers, les couloirs d'avalanches, des risques d'éboulement, une coulée de boue, un accident, une catastrophe. Enjamber, franchir des gorges, un torrent ; lancer un pont, forer un tunnel, bâtir des échafaudages, édifier des ouvrages de protection, des murs de soutènement, des barrières.

Atteindre le point culminant, la ligne de partage des eaux. La pierre, le granit, la neige ; l'eau suinte, la cascade. Une contrée inhospitalière, des terrains improductifs, des rocaillies stériles, le paysage. Redescendre sur le versant opposé, une courbe harmonieuse.

La dépense totale, recevoir une subvention, dépasser les crédits !

La cérémonie d'inauguration, la fanfare, un discours, le ruban traditionnel ; ouvrir au trafic ; une colonne imposante de véhicules, les premiers embouteillages...

Composition :

Les hommes de l'autoroute — Un chantier en activité — Maison en construction — Des sapeurs bâtissent un pont — Chantier sous la pluie...

Pour les grands : discours d'inauguration — Le premier tunnel routier alpin est ouvert...

Le questionnaire, assez simple, doit permettre à l'élève de prendre un premier contact avec le texte, après l'avoir lu en classe ou à la maison. Puis viendra la part du maître, qui s'efforcera d'évoquer cet immense chantier, de le faire vivre, qui saura susciter l'intérêt pour que des photos lui soient apportées, des plans... et qui fera aussi visiter un chantier routier (ils ne manquent pas à l'heure actuelle !) si possible avec le commentaire d'un technicien compétent.

On peut se procurer le texte et les questions au prix de 5 ct l'exemplaire, frais en plus, chez Chs Cornuz, instituteur, le Chalet-à-Gobet s/Lausanne.

Beaucoup de collègues de Suisse romande (132 actuellement pour 3500 feuilles environ) sont « abonnés », c'est-à-dire qu'ils sont inscrits pour recevoir régulièrement, chaque mois, le nombre de feuilles nécessaires à leur classe.

L'école et la langue

De l'emploi du mot docteur

De l'emploi du mot docteur. — « Le docteur Knock, successeur du docteur Parpalaid, présente ses compliments à la population de la ville et du canton de Saint-Maurice... » Ainsi commence le texte que devra crier le tambour dans les rues de la petite cité où vient de s'établir l'habile docteur qui, selon Jules Romains, doit faire triompher la médecine (Knock, II, 1). — Voilà ! J'ai voulu donner l'exemple. Je trouve que vous avez eu là, docteur, une belle et noble inspiration. — Ne me trompez pas, docteur. Je veux savoir la vérité, dit la dame en violet (II, 5). Remarquez qu'en s'adressant directement au porteur du titre de médecine, on ne lui dit pas « monsieur le docteur ». On ne dit pas davantage « docteur Untel ». Herr Doktor, Doktor Soundso sont des expressions propres à l'allemand. A noter encore, en passant, que l'allemand Herr Soundso ainsi que l'anglais Mr. So-and-so se traduisent en français par monsieur un tel, que l'on écrit plus communément aujourd'hui monsieur Un tel ou Untel¹ : Un tel a composé la plus jolie pièce du monde sur un tel sujet ; une telle a fait des paroles sur un tel air. (...) Monsieur un tel écrit hier au soir un sixain à Mademoiselle une telle, dont elle lui a envoyé la réponse ce matin sur les huit heures ; un tel auteur a fait un tel dessein » (Les Précieuses ridicules, sc. 9). « Monsieur Tel et Tel », qui se dit fort communément en Suisse romande, n'est donc pas français².

¹ On dit, au pluriel : MM. Un tel et Un tel. Littre dit messieurs tels, mesdames telles et telles.

² Tel et tel ainsi que tel ou tel sont des expressions correctes dans : Tel et tel ami m'a dit..., il m'a dit telle et telle chose (Acad.). Comme on a eu dit aussi M. Tel ou Mlle Telle, que Littre déconseille d'ailleurs, il faut voir dans l'expression « M. Tel et Tel », usitée chez nous, une sorte de compromis entre les diverses locutions françaises tel, un tel, tel et tel et l'allemand Soundso.

Mais revenons au mot docteur qui, de nos jours, ne peut se dire, sans autre précision, que des médecins. La pièce de Jules Romains nous offre pourtant, malgré ce que nous avons dit plus haut, quelques exemples de l'expression docteur employée sans article et suivie du nom de personne : Bonjour, docteur Parpalaid (III, 5). — Docteur Parpalaid, vous oubliez qu'il y a un intérêt supérieur à ces deux-là (III, 6), dit Knock à son prédécesseur. Quant au docteur Parpalaid lui-même, qui, au début de sa visite, donne du cher confrère à Knock, on l'entend dire après un mouvement de dépit : Docteur Knock, nous réglerons nos affaires le plus tôt possible (III, 8). Certes, le docteur Knock traite son prédécesseur en inférieur et l'honnête docteur Parpalaid, très profondément atteint par l'ingratitude de Mme Remy, ne veut plus voir en son confrère qu'un adroit charlatan. Ainsi donc, on se méprise réciproquement, ce qui explique ces tours assez peu polis. Car vous savez tous (?) que de dire « bonjour, monsieur Untel » rabaisse la personne que l'on salue. « Bonjour, monsieur », au contraire, marque de la déférence. Nous reviendrons sur cette question de bienséance que posent, tant en France qu'en Suisse romande, les appellatifs soumis aujourd'hui aux influences conjuguées d'habitudes plébéiennes, anglo-saxonnes et germaniques. Pensez au tableau intitulé au siècle dernier déjà « Bonjour, monsieur Courbet ».

Le mot « docteur » tout court, autrefois suspect, semble désormais admis dans la bonne société (en tant qu'appellatif), écrit R. Le Bidois dans le Monde du 27 juillet 1959. Il ne convient certes qu'aux docteurs en médecins. Tout détenteur du même titre en lettres, en sciences, en droit, etc., n'a droit qu'à l'appellatif monsieur. Son nom ne sera jamais accompagné des abrégia-

tions *D^r phil.*, *D^r jur.* et autres encore, qui sont spécifiquement allemandes. Si l'on tient à préciser le titre qu'il a obtenu, on devra alors écrire, en toutes lettres, à la suite de son nom — ou au-dessous — *docteur ès lettres, docteur ès sciences, docteur en droit*, etc., comme on peut écrire sans se soucier de la longueur que cela peut représenter : Maurice Genevois, de l'Académie française — Lucien Febvre, de l'Institut — Jacques Capelovici, agrégé d'anglais, licencié et diplômé d'études supérieures d'allemand; professeur au lycée Lakanal (*Le Figaro*). Si la personne a soutenu avec succès deux thèses de doctorat, on indiquera chacun de ses titres : Jean-Louis Destouches, *Docteur ès Sciences, Docteur ès Lettres, Lauréat de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences* (*Encyclopédie française*, 1956, tome II).

Dans l'usage courant, le nom et le titre de *docteur* ne sont donnés qu'aux médecins (qui sont tous docteurs en médecine), fait remarquer le *Lexique international des termes universitaires* (1939). Nous ne disons plus comme l'auteur *des Contes de ma Mère l'Oye* qui, ainsi que Molière l'avait fait quelque dix ans plus tôt, était allé prendre ses licences à Orléans : *Dès le soir que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir, et, ayant heurté à la porte des écoles sur les dix heures du soir, un valet qui vint nous parler à la fenêtre ayant su ce que nous souhaitions, nous demanda si notre argent était prêt. Sur quoi ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer et alla réveiller les docteurs, qui vinrent au nombre de trois nous interroger avec leur bonnet de nuit sous leur bonnet carré* (Charles Perrault, *Mémoires*).

C'est particulièrement dans la rédaction des adresses et des vedettes de lettre que se relève, en Suisse romande, l'emploi incorrect de l'abréviation du mot *docteur*. L'allemand veut que l'on écrive :

a) *En Allemagne et en Autriche*
Herrn Univ. Lekt. Prof. Dr. Soundso
Generalsekretär
(I) Wien
Kärntnerstrasse 82, II, r.

b) *En Suisse*
Herrn
Dr. Soundso
Zollstrasse 7
Stein am Rhein
Kanton Schaffhausen

(cf. *Duden Rechtschreibung*, p. 16)

On a tendance, en Suisse romande, à prendre modèle sur ce dernier exemple :

Manière incorrecte
Monsieur D^r Un tel
professeur
Lac, 12
Neuchâtel³
Manière correcte
Monsieur Un tel
docteur ès sciences
professeur
12, fbg du Lac
Neuchâtel

³ Quelle est cette habitude, en Suisse romande, d'écrire *Terreaux* pour *rue des Terreaux*, *Vignes* pour *chemin des Vignes* ou même *Lac*, comme on le lit parfois, pour *faubourg du Lac* ou *rue du faubourg du Lac* ? *Lac 12* s'est peut-être dit à La Tène. Mais qui habite encore sur des palafittes aujourd'hui ?

En outre, en France comme en Angleterre — et ceci à l'inverse de l'habitude allemande — on écrit le numéro de la maison avant le nom de la rue. C'est la logique même : on va du plus précis au plus vague (maison — rue — ville — département, comté ou Etat — pays).

Le *Grand Mémento Larousse* fait toutefois remarquer que, lorsqu'on écrit à un médecin, on mettra plutôt :
Le Docteur Lefort ou
(Adresse)
Docteur Jean Dion
Chef de clinique à l'hôpital
(Adresse)

Marcel Volroy.

Rencontres internationales de jeunes en Avignon

Les Rencontres internationales de jeunes sont organisées dans le cadre du XVII^e Festival d'art dramatique présenté par le Théâtre national populaire.

Ces rencontres qui seront réalisées en 1964 pour la dixième fois, sont ouvertes à des jeunes, filles et garçons, âgés de 18 à 25 ans, de toutes nationalités et de formations diverses.

Les jeunes assisteront à trois ou quatre représentations dramatiques données le soir, en plein air, dans la cour d'honneur du Château des Papes, par le Théâtre national populaire. En outre, ils prendront part à des débats sur le théâtre et à des excursions en groupes qui leur permettront de découvrir la Provence dans les meilleures conditions possibles.

Il y aura deux sessions de sept jours chacune :

1. du 18 au 25 juillet 1964 ;
2. du 28 juillet au 4 août 1964.

Les frais de participation, comprenant le logement, la nourriture, les représentations théâtrales, les excursions en car à travers la Provence, l'assurance, s'élèvent à Fr. 86.— suisses environ.

Inscriptions jusqu'au 1er mai 1964.

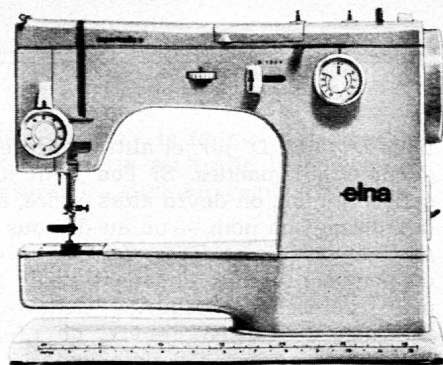
Renseignements et inscriptions auprès de : Jean-Jacques Bolanz, instituteur, Bullet (VD).





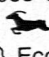

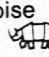



Un musée de l'automobile et du cycle à Genève

Cent dix ans d'histoire des moyens de locomotion individuels et familiaux (1818-1928) : tel est l'ambitieux programme du Musée de l'automobile, de la motocyclette et du cycle inauguré l'automne dernier à Genève. Il y a plusieurs années déjà que M. Charles Marcoux, créateur de ce nouveau musée, travaille à rassembler des voitures et des cycles anciens ainsi que des accessoires mécaniques de tous genres. Il les a réparés lui-même, reconstituant et remplaçant les pièces manquantes ou trop endommagées, de sorte que la plupart des 120 véhicules de la collection sont en état de fonctionner. Chronologiquement, la collection commence par une draisienne à roues de bois de 1818 ; il y aura encore d'autres modèles historiques de bicyclettes en particulier 3 spécimens du type à grande roue antérieure puis de nombreuses motocyclettes dont les plus anciennes datent de 1895 ainsi qu'une importante collection d'automobiles qui, pour paraître antédiluviennes aux jeunes générations n'éveillent pas moins des souvenirs très précis dans l'esprit des plus de cinquante ans. La présentation du musée sera particulièrement soignée et une dizaine de grandes fresques, constituant le décor de fond, retracera les principales étapes de la recherche mécanique et du développement de l'automobile, en particulier à Genève, où furent construites les fameuses voitures Sigma et surtout Pic-Pic, marque d'automobiles qui eut son heure de célébrité.

(OSEC)

Voici la nouvelle elna



Elégante  Si belle!  Si moderne! La nouvelle **-elna** est multiple  elle réunit les avantages des cames incorporées et des cames interchangeables! Précise  produite par l'industrie genevoise de haute précision  Rapide **-elna** est à votre service en 2 temps 3 mouvements  Robuste  5 ans de garantie  Economique  **-elna** vous épargne peine, temps et argent! 

-elna supermatic* ce modèle entièrement automatique vous offre par l'emploi combiné de ses cames incorporées et interchangeables (sans accessoire supplémentaire), plus de 40 points pratiques et décoratifs différents. Dispositif incorporé pour boutonnières automatiques – vous les ferez en 10 secondes! – Pour satisfaire à toute exigence particulière, grand choix supplémentaire de motifs inédits.

-elna automatic* offre comme la supermatic*, des cames incorporées et interchangeables ainsi que de nombreuses nouveautés.

-elna zig zag* avec son mécanisme à prise directe, garantissant un zigzag « haute fidélité».

-elna à point droit* la machine idéale pour la couture et la reprise.

BON pour

- un prospectus détaillé des nouveaux modèles **-elna**
- le bulletin «**-elna**-enseignement»
- une démonstration gratuite, sans aucun engagement (même le soir)

QEDU

NOM: ADRESSE:

A envoyer collé sur carte postale à Tavano Représentation S.A., Genève 13

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège: rue Caroline 11, Lausanne

Nationale Suisse
B e r n e

J.A.
Montreux 1